

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 16 MARS 2017

Le conseil d'école s'est tenu à l'école de Labastide-Beauvoir le jeudi 16 mars à 18h.

Présents : Enseignantes : Mme Duffort (directrice), Mme Garcia, Mme Saysset, Mme Castan, Mme Saint-Cricq.
Mairie : M. Ravoire (maire) et Mme Fauré (maire-adjoint).
Délégués des parents d'élèves titulaires : Mme Piet, M. Crespo, Mme Harang, M. Jolibois.
D.D.E.N. : M. Roques.
Invités : les délégués des parents d'élèves suppléants : Mme Perez, Mme Michaux, Mme Jouve, Mme CUVIGNY, Mme Dyrszka.
Mme Chevalier, directrice de l'ALAE.

1. Organisation :

✓ **Effectifs :**

Il y a eu 2 arrivées en TPS depuis le dernier conseil et une arrivée en CP ce qui fait monter l'effectif total à 109 élèves.

Pour la rentrée prochaine, l'effectif devrait être en légère hausse car il devrait y avoir plus d'arrivées en PS que de départs de CM2 en 6ème.

Question des parents:

A-t-on une idée du nombre d'enfants rentrant en PS l'année prochaine et éventuellement du nombre de familles susceptibles d'être intéressées par la TPS? Quels sont les critères utilisés pour décider de la mise en place ou non d'une TPS?

Réponse de la mairie :

Environ 12 enfants devraient rentrer en petite section l'an prochain.

1 famille intéressée par la TPS s'est manifestée auprès de la mairie pour la prochaine rentrée.

L'inscription des TPS se fait en fonction des effectifs, la mairie propose l'inscription aux enseignantes, l'inscription se fait avec leur accord. La directrice (Mme Dompeyre) a validé l'an dernier l'entrée des TPS, après avis des maîtresses concernées.

Remarque des enseignantes :

Ce ne sont pas les enseignantes qui décident d'inscrire des TPS, c'est la mairie qui est seule décisionnaire.

La directive de l'inspecteur de l'Education Nationale est de ne pas accueillir de TPS au-delà de 26 élèves dans la classe.

Il faut faire attention au rythme de fréquentation de l'école des TPS, l'amplitude horaire est bien trop importante cette année.

✓ **Sécurité:**

Le plan vigipirate est toujours renforcé.

Nous avons organisé un 1er **exercice de mise à l'abri dans le cadre du PPMS** (plan particulier de mise en sécurité) le mercredi 19 octobre. Nous avons reçu des consignes du ministère de l'éducation nationale pour effectuer cet exercice qui avait pour thème l'intrusion attentat. Deux situations ont été envisagées sur la matinée: se cacher et s'échapper de l'école.

Suite à cet exercice nous avons reçu la visite de la gendarmerie de Montgiscard concernant la conduite à tenir en cas d'**attentat intrusion**. Un examen des locaux a été fait lors de cette visite pour repérer les lieux de confinements possibles et identifier les travaux à effectuer pour sécuriser au mieux les lieux.

L'exercice PPMS s'est bien déroulé dans l'ensemble mais quelques points sont à améliorer.

- Le signal corne de brume est peu audible depuis le préfabriqué, de plus il s'avère inadapté en cas d'attentat selon la gendarmerie qui nous préconise un signal bien identifiable par tous mais non identifiable par l'agresseur. Une alarme avec une mélodie particulière pour chaque scénario nous a été conseillée par la gendarmerie.
- Se cacher a pris du temps et a généré un peu de bruit pour les élèves les plus grands au cours de ce premier exercice, l'exercice s'est très bien passé pour les plus jeunes qui ont très bien coopéré.
- L'évacuation s'est très bien passée pour 3 classes mais elle a pris du temps pour deux classes. La gendarmerie nous a vivement déconseillé de nous échapper en cas d'attentat intrusion mais cet exercice nous avait été demandé dans les consignes de l'éducation nationale.

Travaux de la mairie : Nous avons reçu des cornes de brume pour donner le signal. Après la visite de la gendarmerie des travaux ont été réalisés par la mairie : des systèmes pour bloquer et verrouiller les portes des lieux de confinement ont été installés.

Question à la mairie : Est-ce qu'il est prévu d'installer une alarme dans l'école ?

Réponse de la mairie :

Tôt ou tard nous le ferons. Le système d'alarme devra être audible de tous dans les locaux et déclenchable en plusieurs endroits. Cela implique d'importants travaux. Nous entreprenons des démarches sur ce point pour voir ce qui est mis en place dans d'autres écoles et avoir une idée de ce qui est fonctionnel ou pas.

Proposition des parents :

Pourquoi ne pas installer un système d'alarme lumineuse ?

Réponse de la mairie :

Cette proposition est à étudier.

Par ailleurs, comme chaque année, ont été programmés :

- un **exercice d'évacuation incendie** le 10 octobre 2016. Un autre sera à programmer d'ici la fin de l'année.
- un **exercice de mise à l'abri dans le cadre du PPMS** (plan particulier de mise en sécurité).

Le scénario du nuage toxique a été retenu pour cet exercice qui s'est déroulé le 12 décembre 2016 et s'est bien passé.

Pour rappel l'école est soumise à 3 risques majeurs : la tempête, le nuage nucléaire et le nuage chimique.

Des exercices de confinement dans le bâtiment principal, déjà pratiqués depuis plusieurs années, ont lieu dorénavant 2 fois par an.

✓ **Les activités pédagogiques complémentaires (APC) :**

Ce temps permet aux enseignantes de travailler en petits groupes, en général sur les difficultés, mais aussi sur de la méthodologie ou sur un projet. En ce sens, elles concernent tous les élèves.

Pour rappel, elles se dérouleront de 16h à 17h le jeudi de février à juillet, sur autorisation parentale.

La participation est pour le moment assidue.

2. Développement des actions pédagogiques en lien avec le projet d'école 2014-2018 :

Voici les actions développées depuis le dernier conseil.

Axe 2 du projet d'école : assurer la continuité des apprentissages en la développant dans tous les domaines.

Action 4 : favoriser la production d'écrit en plaçant les élèves dans de réelles situations d'écrits pour plus de motivation.

Toutes les classes ont participé à la rédaction d'un article dans le bulletin municipal paru au mois de janvier.

Les élèves de CE1 vont écrire un texte documentaire. Puis la classe écrira un scénario pour éventuellement monter un film d'animation.

Les CE2 écrivent un journal de la classe mensuel. La rédaction se fait en binôme sur plusieurs séances puis ils écrivent leur article à l'ordinateur en y insérant des photos (travail compétences B2i). Le journal est diffusé dans les autres classes et circule chaque jour dans une famille. Les CE2 vont rédiger un court scénario en binôme qu'ils joueront et filmeront (approche des différents métiers du cinéma : scénariste, metteur en scène, cameraman).

La classe de CM1/CM2 va écrire un scénario et monter un film d'animation.

Action 5 : mettre en œuvre l'APER (attestation de première éducation à la route) et l'APS (attestation de premiers secours) en favorisant les activités qui permettent de travailler leurs compétences.

Les maternelles devraient participer au printemps des maternelles avec l'installation d'une piste sécurité routière pour deux jours dans l'école.

Dans le même registre de prévention, les élèves de CM1/CM2 tenteront d'obtenir le « permis internet », qui est une action développée par la gendarmerie. Celui-ci vise à sensibiliser les élèves aux dangers qu'ils peuvent rencontrer sur internet.

Action 6 : mettre en œuvre des programmations de cycle. Assurer la mise en œuvre complète du programme en définissant au sein des cycles la répartition des enseignements.

Toutes les enseignantes travaillent cette année, en équipe, à la mise en place du LSU (livret scolaire unique).

Les enseignantes de maternelle réalisent un nouveau livret scolaire « le carnet de suivi en maternelle » conforme aux programmes de 2015.

Action 7 : favoriser les pratiques sportives en créant des situations favorables à la réalisation d'activités sportives malgré le manque de moyens et de structures.

Activité rugby

Les classes d'élémentaire devraient bénéficier de 9 séances de rugby en partenariat avec le club de rugby de Labastide Beauvoir, le vendredi matin à partir du 5 mai. Les deux classes de maternelle devraient bénéficier de 2 séances.

Activité danse : La classe des CM participe au projet « danse à l'école ». Il s'agit d'un projet départemental dans lequel chaque classe jumelée à une autre classe, crée sa chorégraphie. La rencontre aura lieu à Auterive le 12 mai.

Athlétisme, jeux collectifs :

Les deux classes de maternelle se sont inscrites au projet sportif de circonscription de Castanet . Elles participeront aux rencontres jeux collectifs et athlétisme qui se dérouleront le 19 juin à Castanet pour la classe des TPS/PS/MS et le 22 juin à Escalquens pour la classe de GS.

Activité natation :

Cette activité a concerné les classes de CP/CE1 et de CE2.

Les élèves bénéficient de 10 séances qui ont lieu du mercredi 4 janvier au mercredi 22 mars de 10h à 11h.

Les séances de cette année se déroulent bien pour le moment.

Les enseignantes remercient les parents accompagnateurs pour leur investissement.

Action 8 : développer les interactions avec le collège de secteur .

Question des parents: Comment se passent les relations avec le collège avec la mise en place du nouveau cycle 3? L'enseignante des CM2 participe-t-elle au conseil de cycle?

Réponse de l'équipe enseignante :

- Pour l'instant, aucune réunion n'a été organisée entre les professeurs de 6ème et de CM2. Un "conseil école/collège" a habituellement lieu au 3ème trimestre : nous pensons qu'il sera reconduit. Nous regrettons qu'une journée de réunion entre le collège et les professeurs de CM2 n'ait pas été mise en place comme l'an passé.
- Un cross entre les CM2 et les 6ème est prévu le 12 mai. Or, ce jour-là, la classe de CM participe aux rencontres "danse à l'école". L'enseignante s'était déjà engagée sur ce projet lorsque la date du cross (qui d'habitude a lieu au 1er trimestre) nous a été communiquée.

- Un petit groupe d'élèves de 6ème sera invité à venir répondre aux questions que se posent les élèves de CM2 sur l'entrée au Collège. Les questions seront préparées en classe et validées par l'enseignante avant la rencontre.

Question des parents: Quand les parents des futurs 6ème seront-ils informés des démarches à effectuer?

Réponse de la directrice :

Les démarches vont débuter entre le 20 et 28 mars pour l'affectation en 6è. Les parents de CM2 recevront à ce moment-là une fiche de liaison (Volet n°1) pour vérification des coordonnées des familles.

A l'étape suivante, une lettre d'information sera transmise aux parents. Les démarches seront explicitées au fur et à mesure de l'avancement de la procédure qui va se dérouler en plusieurs étapes.

Axe 3 : Favoriser l'action éducatrice en intégrant tous les acteurs de l'école

Action 10 : **favoriser les échanges et la coopération entre les élèves** en créant des moments d'échange entre tous les cycles et inter-cycles.

- Le conseil des enfants permet particulièrement de développer cet objectif : il faut s'accorder sur des décisions, faire des choix collectifs.

- La classe de CP/CE1 a organisé des ateliers cuisine favorisant les échanges et la coopération avec les parents et les élèves de GS.

- La coopération à travers des ateliers d'arts plastique autour du mouvement dans l'art. Des ateliers artistiques coopératifs seront mis en place durant la prochaine période, pour travailler sur le mouvement dans l'art, et préparer une exposition pour le mois de juin. Les élèves seront répartis en 5 groupes d'âges mélangés de la TPS au CM2. Ils participeront à différents ateliers les lundis après-midi et mercredis matins.

Action 11 : **favoriser la coordination avec l'ALAE, développer les liens avec le périscolaire.** Nos deux structures se retrouvent autour de projets communs :

- Nous soutenons ensemble une association locale à visée écologique « Lauragais en transition » à laquelle nous reversons les bénéfices du recyclage de nos points de collecte. Nous avons un point de collecte « d'instruments d'écriture » (stylos, feutres, fluos, blancs, ...) et un point de collecte pour « les gourdes ». 2213 gourdes (le 7 novembre) et 2510 (le 22 février) ont été collectées et envoyées à Terracycle soit déjà 4723.

- Les deux structures ont collaboré ensemble autour du projet de gaspillage alimentaire animé par le Sicoval qui s'est déroulé au mois de janvier à l'école.

Du 16 au 26 janvier 2017, l'ALAE a entamé une phase de diagnostic dans laquelle nous avons pesé tous les résidus alimentaires issus de la cantine. Des enfants d'élémentaire ont volontairement participé aux pesées en fin de service en dissociant les déchets de leur assiette et ceux non distribués. Nous avons séparé aussi les déchets des classes élémentaires et maternelles.

En parallèle, les enseignantes ont recueilli les ressentis des enfants après le repas sur l'ambiance à la cantine, l'appréciation visuelle et gustative du repas.

Les animatrices du SICOVAL ont fait l'analyse des résultats et sont passées dans toutes les classes pour en faire part aux enfants.

Concernant les résultats, la période de diagnostic a été particulière car nous avons eu une grosse épidémie chez les maternelles. Il a été pointé beaucoup de déchets chez les maternelles et presque la moitié du pain jeté.

A ce jour, nous analysons précisément les résultats afin de prendre des mesures pour lutter contre le gaspillage avec les animatrices du SICOVAL, la cuisine centrale de Saint-Orens et la mairie. La

prochaine étape étant la phase de sensibilisation des enfants pour lutter contre le gaspillage alimentaire.

Les directrices de l'école et de l'ALAE animent une fois par période un conseil des enfants qui rassemble les propositions des élèves pour améliorer leur quotidien à l'école.

Le volet culturel :

Ce volet pose la question de l'accès à l'art et à la culture en fonction du contexte de l'école et la mise en place d'un parcours artistique et culturel de l'élève.

Nous sommes en train de concevoir un livret du parcours culturel de l'élève qui le suivra de la petite section au CM2. Il s'agit de garder la mémoire des activités culturelles que l'élève vit chaque année. Cette année, nous nous orientons sur un projet autour de l'art et du mouvement.

Les classes de CP/CE1, CE2 et CM1/CM2 ont participé à des ateliers autour de l'image et du film muet à la cinémathèque de Toulouse le 20 janvier .

Les deux classes de maternelle se sont rendues au cinéma Studio 7 à Auzielle, visionner « La petite Taupe » le 3 mars.

Les classes de CP/CE1, CE2 et CM1/CM2 se rendront au musée des abattoirs le jeudi 30 mars pour une demi-journée de visite découverte et un atelier plastique.

Les deux classes de maternelle s'y rendront le jeudi 11 mai.

• Autres activités pédagogiques :

Fréquentation de la **bibliothèque municipale** pour emprunter des livres environ une fois par mois le jeudi.

3. Bilan de la coopérative scolaire :

L'association des parents d'élèves organise des manifestations en vue d'améliorer la vie scolaire des élèves en donnant les moyens aux enseignantes de réaliser des projets.

Toutes les bonnes volontés sont toujours les bienvenues, merci de contacter les membres directement ou par le biais de la directrice.

La coopérative scolaire a pour but le financement des projets éducatifs de l'année scolaire (achat de matériel, financement des sorties liées à ces projets).

La participation des parents, après rappel, s'élève finalement à 1370 € soit 12,68 € par élève, ce qui est plus important que l'an passé (11,27 € par élève).

Le budget de la coopérative a été complété durant cette période grâce à :

- une **vente de photos individuelles et frères/sœurs** de fin d'année : 640,85 € soit 5,93 € par élève (2015 : 5,50 € par élève),
- un **marché de Noël** : 847,70 € environ 7,85 € par élève (2015 : 6,50 €),
- et sera complété par la **vente de photos de classe** en fin d'année scolaire.

L'APE Jacques a dit : récré activ' contribuera également au budget de la coopérative scolaire grâce à un don issu des bénéfices des manifestations suivantes :

- un « **vide ta chambre** », qui a eu lieu le dimanche 16 octobre : 633,07 €
- une **vente de calendriers** : 314,40 €
- un **loto**, qui a eu lieu le vendredi 27 janvier : 1248,30 €

Les prochaines manifestations à venir seront :

- le carnaval, le **dimanche 23 avril**
- une **kermesse suivie d'un repas**, le samedi 24 juin.

Grâce à l'APE les enfants ont également pu assister à un spectacle à la halle aux grains, le vendredi 16 décembre au matin, le spectacle a été apprécié. Maternelles et élémentaires se sont tous réunis

autour d'un goûter de Noël offert par l'APE à la cantine l'après-midi. Coût du spectacle et goûter : 542,13 € financé par l'APE.

Question des parents:

Les subventions que la mairie reçoit pour l'ALAE vont-elles perdurer?

Réponse de la mairie :

Nous ne le savons pas. Cela va dépendre des élections présidentielles puisque certains candidats proposent, par rapport à la réforme des rythmes scolaires mise en place à la rentrée de septembre 2014, soit de laisser les communes libres de choisir son maintien ou pas, soit d'abroger directement la réforme. Si les subventions de la CAF cessent, nous allons rencontrer des difficultés. Si nous n'avons plus de subventions, les parents seront-ils prêts à payer davantage ?

4. Equipement, travaux :

✓ **Travaux réalisés durant les vacances de Noël et février :**

Les enseignantes remercient la mairie, les employés municipaux, pour leur disponibilité et leur efficacité, ainsi que M. Valette, adjoint municipal.

Une rampe et une nouvelle porte ont été installées.

Suite à une demande des élèves lors d'un conseil des enfants qui a été acceptée par M. le Maire, des séparations entre les urinoirs des toilettes des garçons ont été installées afin de respecter l'intimité de chacun.

Les élèves remercient la mairie.

✓ **Equipement :**

Question de la directrice :

Est-ce qu'il sera possible cette année de continuer d'équiper en mobilier la 2^e classe du préfabriqué ainsi que la classe des CP/CE1 ?

Suite à votre entretien avec l'animatrice informatique de l'éducation nationale qui a permis d'évaluer les besoins de l'école, sera-t-il possible d'envisager l'achat de matériel informatique prochainement?

Réponse de la mairie :

L'investissement n'a pas encore été voté. Un budget conséquent est prévu cette année pour la remise aux normes de la Halle aux grains. Cependant, nous allons essayer de dégager un budget, en diminuant les devis des travaux dans le village, afin de financer les équipements en mobilier et informatique de l'école.

✓ **Demandes à la mairie :**

Question de la directrice : Avez-vous eu une réponse pour savoir quand les tracés au sol pourront être réalisés ? Les enfants lors du conseil d'enfants en ont eux aussi fait la demande.

Réponse de la mairie :

Ils ont été demandés au SICOVAL. Cela ne devrait pas tarder.

5. Questions diverses :

Question des parents: Serait-il possible lors des spectacles ou chorales à la Halle aux grains d'installer des chaises? Rester debout peut parfois paraître long pour les femmes enceintes ou les personnes âgées par exemple.

Réponse de la directrice: En général, on essaie dans la mesure du possible d'installer quelques chaises mais on ne peut pas en mettre beaucoup sinon tout le monde ne peut pas entrer dans la salle. Nous préciserons sur les mots des prochaines manifestations que les places assises sont réservées aux personnes âgées et femmes enceintes.

Question des parents: Y-a-t-il une règle précise pour le goûter du matin chez les maternelles mais aussi chez les élémentaires?

Réponse de l'équipe enseignante :

Dans la classe des TPS/PS/MS une collation collective fournie par les parents à tour de rôle est proposée au moment de l'accueil pour les enfants qui le désirent.

Dans la classe de GS il n'y a pas de collation sauf demande exceptionnelle.

En élémentaire, il n'y a pas de règle stricte. Les enseignantes autorisent les élèves qui ont faim et qui ont un goûter à le prendre mais ils sont peu nombreux.

Question des parents:

A quelle heure mangent les enfants le mercredi midi?

Réponse de la mairie :

Nos enfants partent en bus de l'école vers 12h10 pour aller chercher leurs camarades, qui eux aussi fréquentent le centre de loisirs de Baziège dont nous dépendons, aux Varennes. Le repas est pris vers 13h, dès leur arrivée à Baziège.

Question des parents:

Où en est-on des réunions du comité de pilotage du PEDT?

Réponse de la mairie :

Les réunions sont suspendues sauf si l'on trouve une piste de travail. Une proposition serait de faire un livret qui engloberait toutes les activités que l'enfant vit.

Questions des parents:

Serait-il possible de prévoir une sortie récurrente en fin d'année pour les CM2 pour marquer leur fin de scolarité à l'école primaire? Cette sortie pourrait être chaque année en partie financée par l'APE.

Réponse des enseignantes:

Non, la récurrence d'une sortie n'est pas envisageable. Une sortie scolaire doit avoir un but pédagogique en rapport avec le programme de l'année.

La séance est levée à 19h 50.

Secrétaire de séance : Natacha Castan